

CACES® PONT ROULANTS ET PORTIQUES Catégorie 1 (commandes au sol) ET / OU

Catégorie 2 (commande en cabine) - R 484

OBJECTIFS :

Assurer dans l'entreprise l'application des règles de sécurité lors du déplacement des charges, afin de permettre à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite pour la catégorie d'appareil confié.

PUBLIC

Toute personne amenée à utiliser régulièrement ou ponctuellement les appareils de levage, pont roulant, les élingues dans le cas de la manutention.

Posséder l'aptitude médicale.

Maîtriser la lecture, l'écriture du français.

Accès à nos centres adapté aux personnes présentant des situations de handicaps

(<https://bit.ly/3vISs8H>)

PREREQUIS

Bonne compréhension de la langue française.

Aptitude médicale attestée par le service de santé au travail

JUSTIFICATIF DE L'ACTION

Référentiel de certification de l'Assurance Maladie et Recommandation R.484.

QUALITES DE L'INTERVENANT

Formateur en prévention des risques professionnels, avec expérience de la production avec les ponts roulants et l'élingage.

METHODES MOBILISEES ET MODALITE D'EVALUATION

ACTIVE, PARTICIPATIVE

DIDACTIQUE, MAGISTRALE.

Tour de table, échange des expériences vécues par les participants, les acquis théoriques et pratiques sont évalués en fin de formation.

Le stage est évalué par les participants.

MOYENS PEDAGOGIQUES & SUPPORTS

Vidéoprojecteur, support de cours pour les participants.

PROGRAMME

1 - THEORIE

- 01 » Statistiques des accidents du travail
- 02 » Dispositions réglementaires
- 03 » Les partenaires de la prévention et leur rôle
- 04 » Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
- 05 » Les droits, obligations et responsabilités du pontier élingueur
- 06 » Les risques liés à l'utilisation d'un pont roulant
- 07 » Les consommations à risques
- 08 » Processus menant à l'Accident du Travail et à la maladie professionnelle
- 09 » Que faire en cas d'accident ?
- 10 » Description, équipements des ponts roulants et caractéristiques
- 11 » Le CACES® R484
- 12 » Les règles d'utilisation des ponts roulants
- 13 » L'élingage
- 14 » Les vérifications
- 15 » Les EPI
- 16 » La signalisation
- 17 » Les gestes de commandement
- 18 » Les signaux sonores du pontier élingueur
- 19 » Modèle d'autorisation de conduite
- 20 » Quiz

A2SE Conseil

Contact : 02.40.11.11.47 - 01.55.68.12.52 - Mail : info@a2seconseil.fr

Agences Ouest

103 rue Henri Gautier - BP 03 -
44550 MONTOIR-DE-BRETAGNE

81 Boulevard Pierre 1er LE BOUSCAT
33110 BORDEAUX

Paris Ile-de-France

Paris La Défense - Grande Arche - La Défense
92044 PARIS LA DÉFENSE

N° Siret : 532 559 150 00018 / Code APE : 7022Z / N° TVA intra communautaire FR 635 325 591 50

Agences Sud-Est

646 avenue Auguste BARON
13500 MARTIGUES

Plaza Part Dieu - 93 rue de la Vilette
69003 LYON

SUIVI

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

CACES ®

DUREE

3 jours

TARIF ET DELAI D'ACCESS

Demandez-nous notre grille tarifaire ainsi que nos dates de formation

info@a2seconseil.fr

CGV: <https://bit.ly/3pcC65s>

2 - EXERCICE PRATIQUE

A - Prise de poste et vérification

- Utilisation des documents suivants : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi...) et rapport de vérification périodique (validité, observations, restrictions d'usage...),
- Mise en configuration d'exploitation (notamment déverrouillage pour les ponts roulants et les portiques installés à l'extérieur des bâtiments...),
- Vérification visuelle, afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique :
 - de l'état du pont roulant ou du portique et de ses équipements (câble de levage...),
 - des contacts entre le portique et sa voie de roulement, de la voie de roulement elle-même et de ses appuis, ainsi que de son absence d'encombrement,
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité (linguet de sécurité, limiteurs de course, anticollision...),
- Vérification de la mise en place des protections dans les zones de danger (ex : zone de translation du portique...),
- Impact des conditions météorologiques sur les manutentions prévues (coup de vent, orage...),
- Vérification de l'adéquation du pont roulant ou du portique et des accessoires de levage aux opérations de levage à réaliser (charge, portée...).

B - Conduite et manœuvres

- Réaliser l'élingage d'une charge,
- Se positionner pour avoir la meilleure vision de la manœuvre et de son environnement, tout en étant hors de la zone de risque,
- Réaliser des manœuvres, en mouvements simples et en mouvements combinés,
- Préparer la zone de dépose de la charge,
- Prendre et déposer une charge en un endroit précis,
- Communiquer avec l'élingueur et, le cas échéant, le chef de manœuvre au moyen des gestes et signaux conventionnels (Norme FDE 52-401),
- Utiliser correctement les aides à la conduite,
- Maîtriser et rattraper le ballant d'une charge.

A2SE Conseil

Contact : 02.40.11.11.47 - 01.55.68.12.52 - Mail : info@a2seconseil.fr

Agences Ouest

103 rue Henri Gautier - BP 03 -
44550 MONTOIR-DE-BRETAGNE

81 Boulevard Pierre 1er LE BOUSCAT
33110 BORDEAUX

Paris Ile-de-France

Paris La Défense - Grande Arche - La Défense
92044 PARIS LA DÉFENSE

Agences Sud-Est

646 avenue Auguste BARON
13500 MARTIGUES

Plaza Part Dieu - 93 rue de la Vilette
69003 LYON

C - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

- Mettre le pont roulant ou le portique en position hors service (au garage, à l'arrêt, crochet à vide en position haute...),
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

3 - CACES

3.1 » Passage des tests CACES (Théorique + pratique)

Pour tous les équipements de travail (en propre, en prêt, en location)

L'entreprise s'engage à présenter :

- Le rapport de vérification périodique à jour
- La notice constructeur / notice technique en français
- Le carnet d'entretien ou de maintenance
- Le certificat de conformité CE de l'engin

MOYENS MATERIELS NECESSAIRES AUX TESTS

CACES® R.484	CATÉGORIE 1	CATEGORIE 2
Type d'équipement	Pont roulant	
Organe de préhension	Crochet de levage	
Capacité	2 400 kg mini	
Hauteur sous crochet	4 m mini	5 m mini
Course de translation	15 m mini	
Course de direction	5 m mini	
Mode de conduite imposé	Commande au sol	En cabine
Mode de conduite optionnel	Pas d'option	Commande au sol

Nota : Le boîtier de commande au sol peut être un pendant à câble ou une télécommande sans fil.

Outre l'équipement (pont roulant représentatif de la catégorie), les matériels ci-dessous doivent être disponibles sur le site certifié pour réaliser les épreuves pratiques des CACES® R.484 :

Surface et matériels	
Surface d'évolution	200 m ² minimum
Charge 1	Cylindrique verticale, masse ≥ 450 kg, 1 point de levage
Charge longue 2	Longueur ≥ 3 m, masse ≥ 450 kg, 2 points de levage minimum
Obstacles	6 obstacles (voir A4/3) : <ul style="list-style-type: none"> • 3 obstacles de type « poteaux » A, C et D • 2 obstacles de type « barre » B et E • 1 obstacle de type « murs » F

A2SE Conseil

Contact : 02.40.11.11.47 - 01.55.68.12.52 - Mail : info@a2seconseil.fr

Agences Ouest

103 rue Henri Gautier - BP 03 -
44550 MONTOIR-DE-BRETAGNE

81 Boulevard Pierre 1er LE BOUSCAT
33110 BORDEAUX

Paris Ile-de-France

Paris La Défense - Grande Arche - La Défense
92044 PARIS LA DÉFENSE

Agences Sud-Est

646 avenue Auguste BARON
13500 MARTIGUES

Plaza Part Dieu - 93 rue de la Vilette
69003 LYON

Accessoires de levage

A minima :

- 1 élingue chaîne 2 brins x 500 kg mini
- 1 élingue chaîne 1 brin x 500 kg mini
- 2 élingues textiles 1 brin x 500 kg mini
- 5 manilles

A2SE Conseil

Contact : 02.40.11.11.47 - 01.55.68.12.52 - Mail : info@a2seconseil.fr

Agences Ouest

103 rue Henri Gautier - BP 03 -
44550 MONTOIR-DE-BRETAGNE

81 Boulevard Pierre 1er LE BOUSCAT
33110 BORDEAUX

Paris Ile-de-France

Paris La Défense - Grande Arche - La Défense
92044 PARIS LA DÉFENSE

Agences Sud-Est

646 avenue Auguste BARON
13500 MARTIGUES

Plaza Part Dieu - 93 rue de la Vilette
69003 LYON